



LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE
et
L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DES REMPARTS

Rien de ce qui se passe sur le Circuit des Remparts lors du dimanche de courses ne serait possible sans deux entités clefs :

- . La Fédération Française du Sport Automobile
- . L'Association Sportive Automobile des Remparts

La Fédération Française du Sport Automobile (FFSA), présidée par Nicolas Deschaux, est l'autorité de tutelle du sport automobile en France. Elle a reçu de la part du Ministère des Sports délégation pour gérer cette activité.

C'est parce que la FFSA a homologué le circuit et parce qu'elle les autorise que des compétitions peuvent avoir lieu sur le Circuit des Remparts. Ce qui se passe en piste acquiert un caractère de compétitions officielles grâce à la présence de ses représentants, notamment Stéphane Cayet (Directeur de Course), un habitué de la manifestation (il est licencié à l'ASA des Remparts), assisté de trois adjoints.

L'Association Sportive Automobile (ASA) des Remparts reçoit, elle, délégation de la FFSA pour, à la fois, organiser administrativement et réglementairement des compétitions, en l'occurrence le Circuit des Remparts, mais aussi délivrer des « licences de conducteurs », obligatoires pour participer à tout événement FFSA. L'ASA des Remparts est présidée par Laurent Chabaud. Outre les courses, l'expression la plus visible de son action est la présence des indispensables Commissaires de Course, mais aussi de nombreux personnels bénévoles, qui tout au long de l'année préparent l'événement.

Contact ASA des Remparts : asaremparts@gmail.com

Circuit des Remparts d'Angoulême*

19, place Bouillaud, 16000 Angoulême - France

Tel : (+33) 05 45 94 31 90 - Email : contact@circuitdesremparts.com - www.circuitdesremparts.com

**Le Circuit des Remparts d'Angoulême est une Association à but non-lucratif - Loi de 1901*